

Stratégies nationales de développement durable (SNDD) et Responsabilité sociétale : définition et lien

Christian BRODHAG

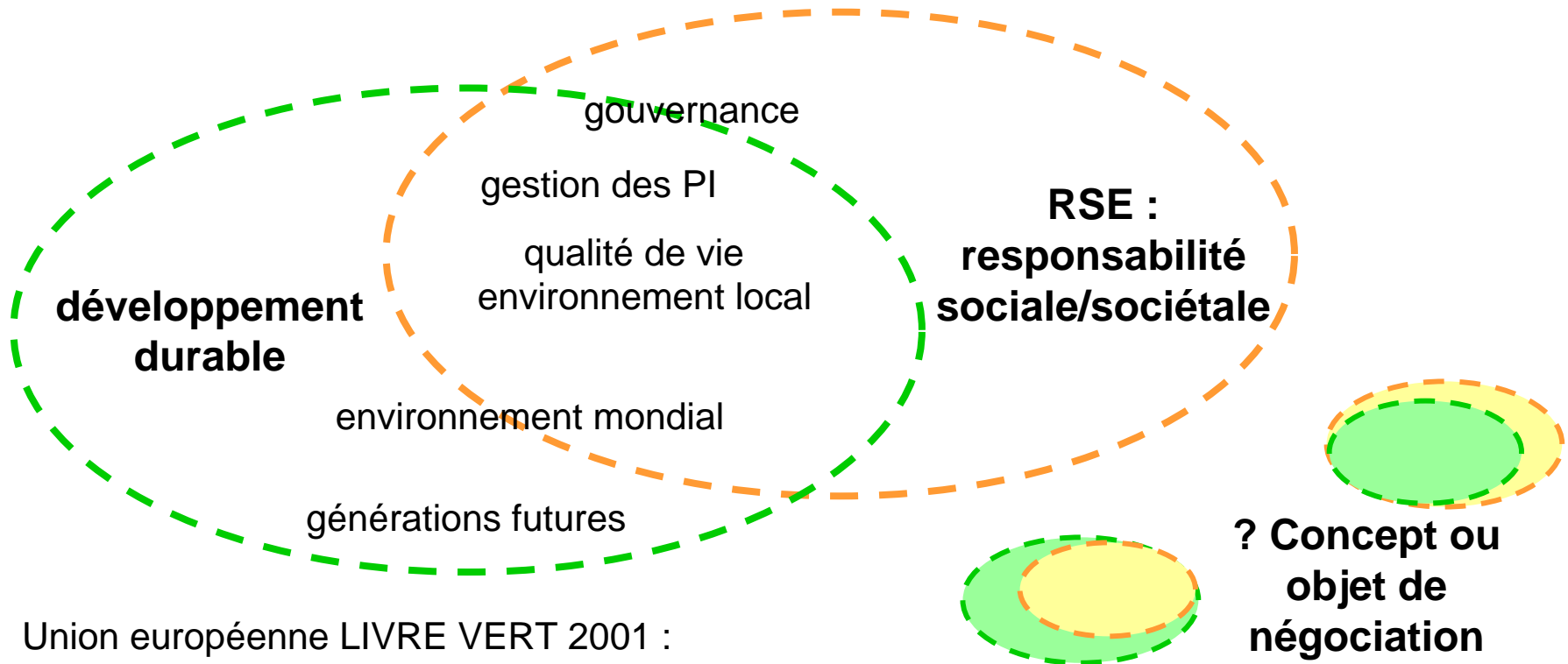
Délégué interministériel au développement durable
Ministère de l'écologie et du développement durable, France

Séminaire international

*« normalisation et responsabilité sociétale pour le
développement durable dans l'espace francophone »*

Marrakech, Maroc, 13 au 15 décembre 2005

RSE, RS et développement durable recoupement ou identité ?



Union européenne LIVRE VERT 2001 :

Promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociale des entreprises

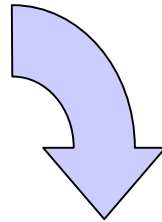
« Un nombre croissant d'entreprises européennes promeuvent leurs stratégies de responsabilité sociale en réponse à une série de pressions sociales, environnementales et économiques. Elles visent à envoyer un signal aux différentes parties prenantes auxquelles elles ont affaire: salariés, actionnaires, investisseurs, consommateurs, pouvoirs publics et ONG. Ce faisant, les entreprises investissent dans leur avenir et espèrent que leur engagement volontaire contribuera à accroître leur rentabilité. »

Des liens qui ne font pas de doute pour les acteurs

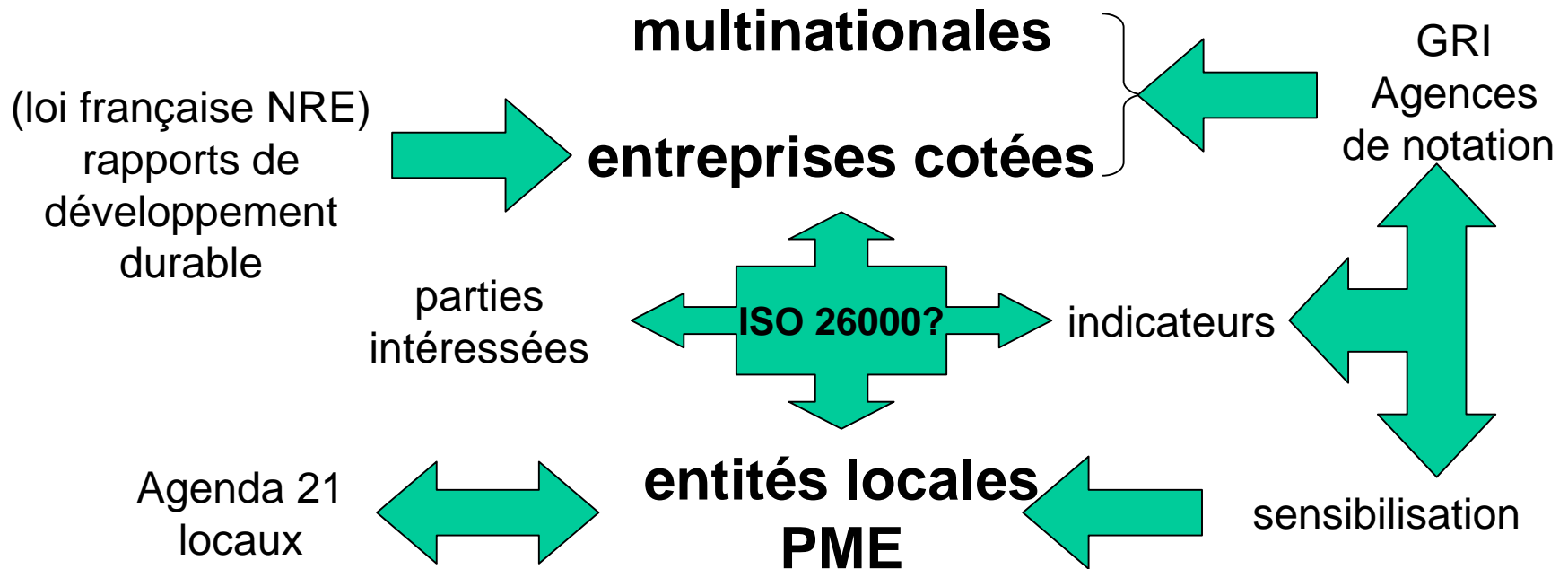
- Le programme d'action de Johannesburg 2002 recommande « *l'élaboration de stratégies et de programmes de développement durable, notamment pour la prise de décisions concernant les dépenses d'équipement et le développement des entreprises;* » §19
- « *Le Comité économique et social européen attache une grande importance à la RSE pour qu'elle devienne une force d'impulsion participant à une stratégie planétaire de développement durable* » avis du Comité économique et social européen sur les "Instruments de mesure et d'information sur la Responsabilité sociale des Entreprises dans une économie globalisée, 8 juin 2005

développement durable et régulation des entreprises

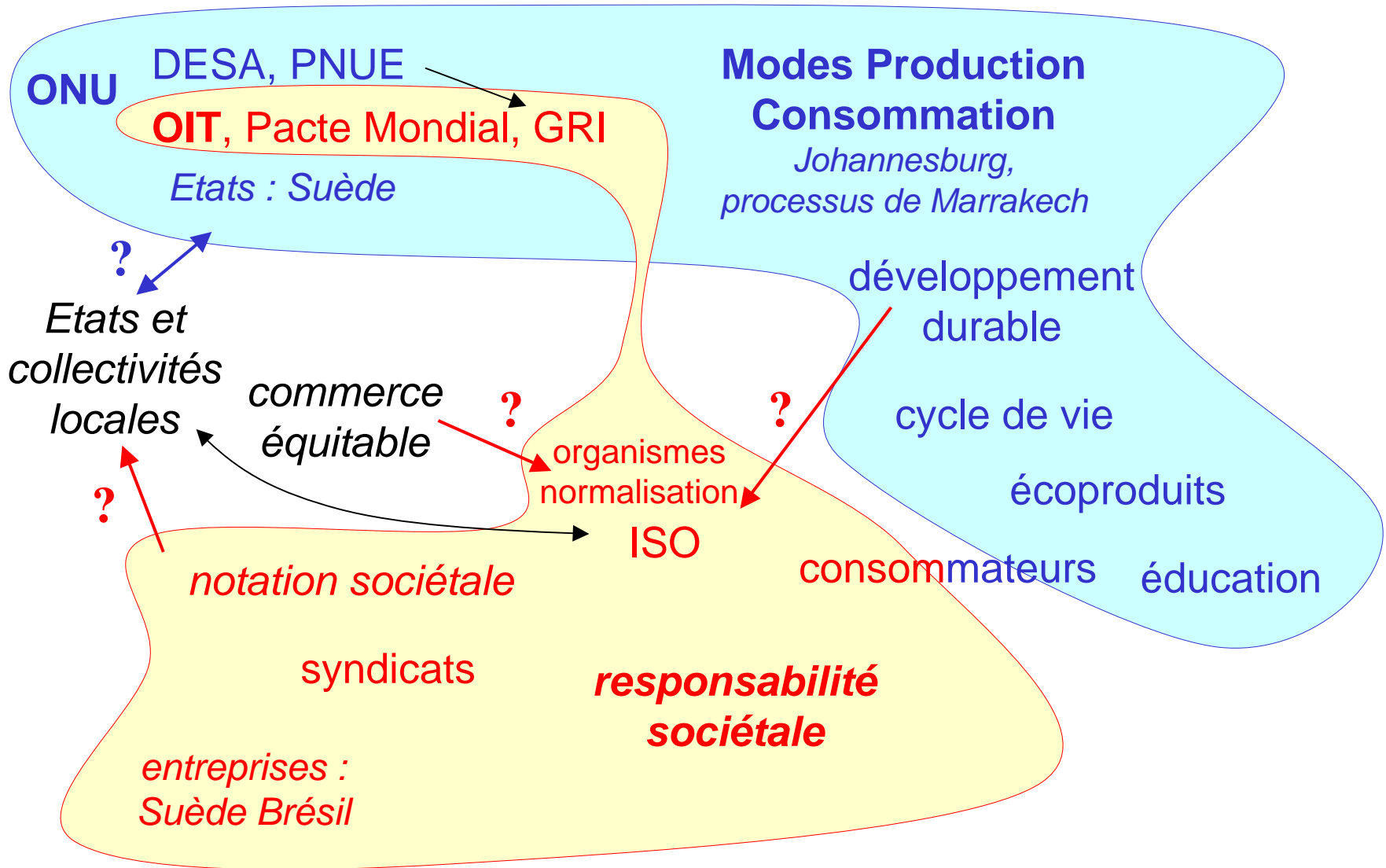
institutions internationales
normes internationales
principes directeurs



contrats : Pacte Mondial
(Global Compact),
engagements volontaires



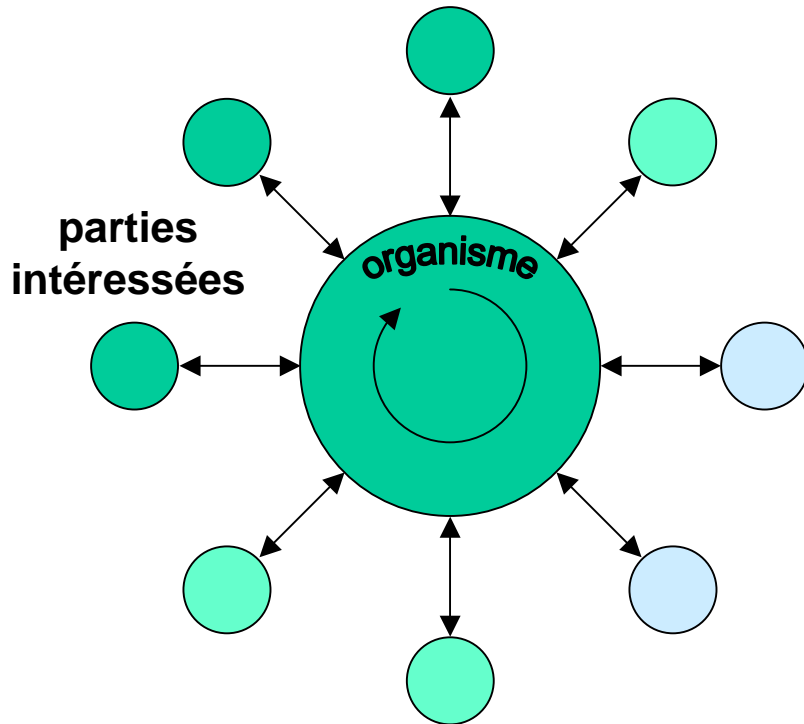
Des processus parallèles



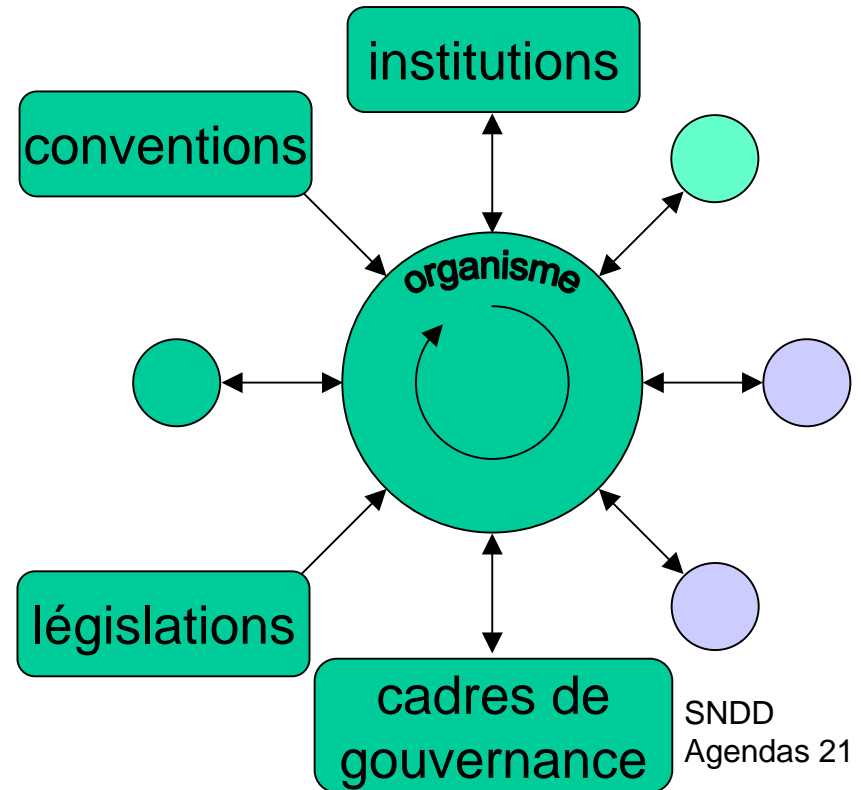
Objectifs de l'ISO 26000

- Il devrait permettre d'assister les organisations pour envisager leur responsabilité sociétale en respectant leurs **différences culturelles**, environnementales et légales et leurs conditions de développement économique.
- Il devrait fournir des **conseils pratiques** pour rendre opérationnelle la responsabilité sociétale, identifier et engager les parties intéressées, renforcer la crédibilité des rapports et revendications faites au nom de la responsabilité sociétale.
- Ce document devrait être une norme ISO donnant des conseils mais ne serait **pas sujet** à un processus de **certification par tierce partie**.

deux options pour la RS des organisations



principes éthiques,
systèmes de management,
gestion des parties intéressées,
négociation libre entre acteurs libres



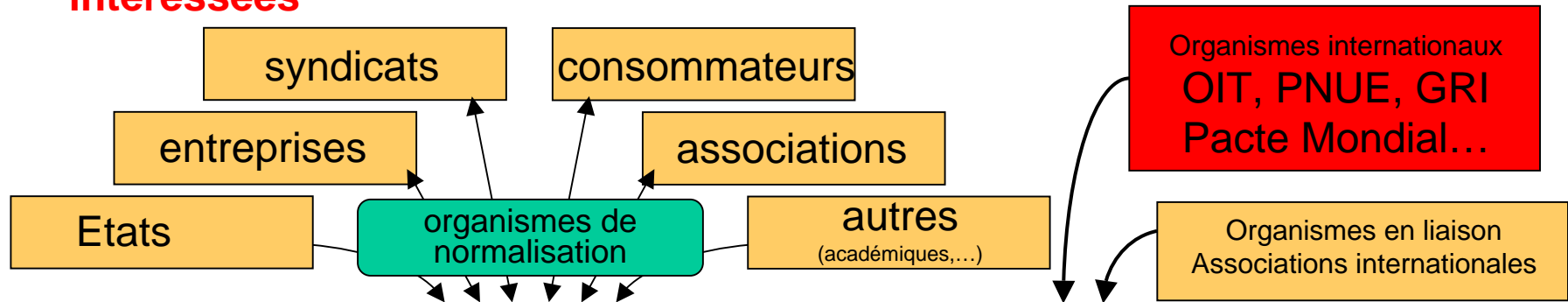
reconnaissance du multilatéral
et des cadres institutionnels
régionaux, nationaux et locaux,
gestion de transactions multiacteurs

Périmètre des organisations

- L'ISO envisage la responsabilité sociétale des organisations, mais le périmètre n'est pas précisé
 - Entreprises : RSE
 - ONG : principes de responsabilité dans leur rôle de partie intéressée
 - Les collectivités et administrations comme employeurs et acteurs économiques
 - Les principes permettant d'organiser la transaction entre entreprises, ONG, États collectivités locales : principes de gouvernance
- Le périmètre est un des objets de la négociation

Un cadre de réflexion pour l'ISO 26000

attentes des parties intéressées



cadres et normes existantes « sur la table »

travaux RS de l'ISO 26000

Convention et accords
internationaux

Déclaration Droits Homme
Conventions Travail (OIT)
Accords Environnement (UN)
Pacte Mondial
GRI
Lignes directrices (OCDE)...

type 1

Normes volontaires
négociées, cadres
nationaux et régionaux

SIGMA (RU)
PNE 1650(01) (10) Esp.
SD21000 (Fr)
Draft IMNC (Mex)
EMAS, Ecolabel (EU)...

type 2

Outils privés

principes CERES
CSR man.sys. Véritas (DNV)
QRES (Italie)
Ethos CSR indicateurs
SA 8000 (Social Account. Int.)
AA1000 (Accountability)

type 3

Questions posées pour les normes sectorielles

- Commerce équitable, une alternative :
 - La représentation de la communauté locale se réduit à la coopérative qui décide de l'usage de la plus value du marché
 - Un pouvoir légitime, démocratique ou coutumier, représente la communauté pour allouer les ressources (terres, eau...) et l'usage de la plus value (école, infrastructure...)
- Certification du bois tropical,
 - Il n'apparaît pas possible, selon les recommandations de la Commission européenne, d'intégrer dans les marchés publics certains critères définis par les systèmes de certification tels que ceux liés à la protection des populations dépendantes des forêts, par exemple
 - Quelle procédure permet de protéger les droits de ces populations
- La relation entre l'activité économique et la communauté de production est un problème générique, à traiter de façon globale : un processus Agenda 21 local ?

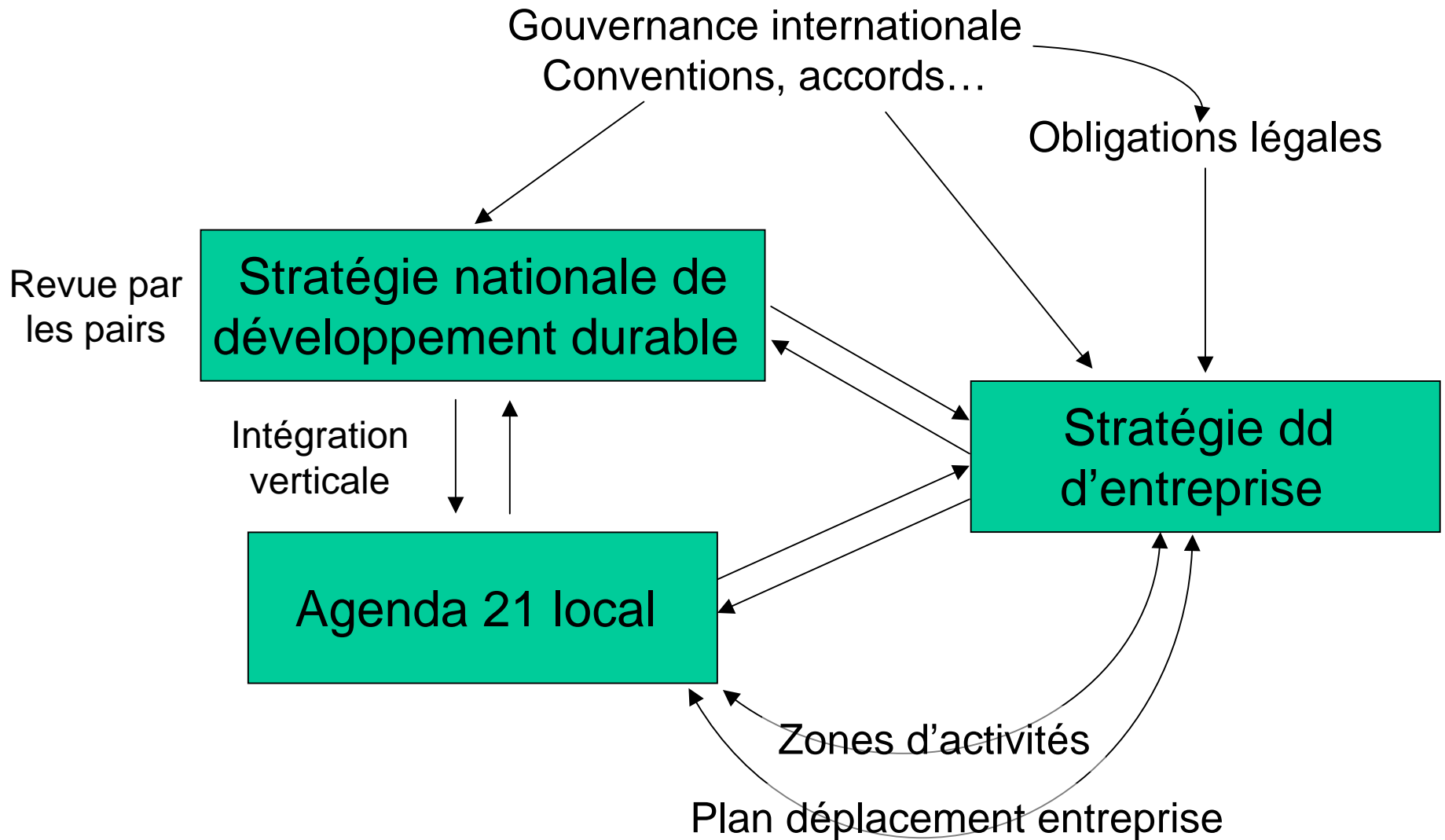
Les SNDD à Johannesburg

- Inciter « les autorités compétentes à tous les niveaux à prendre en compte le développement durable lors de la prise des décisions, ayant trait notamment à la **planification** du développement à l'échelon **national** et à l'échelon **local**, aux dépenses d'équipement, au **développement des entreprises** et à la passation des **marchés publics**. Il faudra pour cela prendre les mesures ci-après aux niveaux international, régional et national :
- a) Fournir un **appui à l'élaboration de stratégies** et de programmes **de développement durable**, notamment pour la prise de décisions concernant les dépenses d'équipement et le développement des entreprises; » (SMDD, Johannesburg, 2002: §19).
- UN DESA a défini une SNDD comme: « **un processus coordonné, participatif et itératif de jugements et d'actions permettant d'atteindre des objectifs économiques, environnementaux et sociaux d'une façon équilibrée et intégrée aux niveaux nationaux et locaux** » (Guidance in Preparing a National Sustainable Development Strategy, Background Paper, Outcome of the International Forum of Accra, DESA/DSD/PC2/BP13).

présentation des recommandations des pairs

- **Processus** - le processus nécessaire pour développer la SNDD, et les rôles et les contributions des acteurs principaux;
- **Contenu** - évaluation de la structure et du contenu de la stratégie, de ses thèmes et problèmes principaux, et d'actions proposées;
- **Mise en œuvre et résultats** - commentant les activités et les initiatives entreprises depuis l'adoption du SNDD et de leurs résultats en termes de stimulation du développement durable;
- **Suivi et indicateurs** - qui s'applique à toutes les étapes prises pour surveiller la mise en œuvre de la SNDD, et indicateurs tant sur l'état du développement durable dans le pays que de sur la mise en application des actions de SNDD.

Combinaisons de stratégies



Combinaisons de stratégies

